



LETTRE D'INFO N°1 - OCTOBRE 2023

pole-lebourget-drancy.iledefrance-mobilites.fr



**VALÉRIE
PÉRESSE**

Présidente de la Région
Île-de-France
et d'Île-de-France Mobilités

Édito

Avec l'arrivée des futures lignes de métro 16 et 17 à l'horizon 2026, la gare du Bourget va se transformer en pôle d'échanges permettant de voyager en métro, bus ou RER ! Il est essentiel de connecter les lignes entre elles afin de faciliter les transports et voyager plus sereinement.

Le projet de réaménagement du pôle-gare Le Bourget-Drancy accompagne cette transformation.

Il améliorera notamment l'accès à la gare, depuis Drancy et pour tous les usagers, quel que soit leur mode.

La concertation préalable, qui s'est tenue à ce sujet en janvier et février 2023, a largement mobilisé habitants et usagers, que ce soit lors des rencontres ou en ligne. Un bilan en a été dressé pour rendre compte des avis exprimés par les participants.

Grâce à cette participation, le projet va maintenant se poursuivre avec les études complémentaires nécessaires à sa mise en œuvre.

Je remercie sincèrement toutes celles et ceux qui ont participé à cette large concertation pour l'avenir du territoire, ainsi que tous les partenaires du projet mobilisés sur ce grand projet.



RÉAMÉNAGEMENT

Pôle-gare Le Bourget-Drancy

Concertation fructueuse : le projet se poursuit sur le scénario préférentiel



Avec plus de 900 contributions, la concertation préalable qui s'est tenue du 23 janvier au 27 février 2023 sur le réaménagement du pôle-gare Le Bourget-Drancy a été un succès ! Riverains et usagers, chacun a pu s'exprimer sur les aménagements proposés visant une meilleure accessibilité de la gare du Bourget, notamment depuis Drancy.

Le 28 juin 2023, le conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités a approuvé le bilan de la concertation et la poursuite des études du projet d'après les enseignements de la concertation :

- Approfondir, en lien avec le territoire, le scénario préférentiel sur la position du parking-relais au centre du triangle ferroviaire ;
- Affiner les aménagements destinés aux modes actifs et aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap.

Les principaux enseignements de la concertation préalable

Le projet a recueilli un fort soutien des participants, notamment des Drancéens. 92 % des répondants en faveur du projet ont confirmé son utilité : améliorer l'accessibilité à la gare du Bourget depuis Drancy pour tous les usagers, tous modes confondus.

Parmi les aménagements présentés, la création d'un parking-relais pour faciliter le rabattement à la gare en voiture a été le plus commenté : il est considéré comme essentiel par les participants et son implantation au cœur du triangle ferroviaire a recueilli leur préférence.

Sur le sujet du partage de la voirie, plusieurs pistes d'amélioration ont été évoquées, ainsi que sur les parcours destinés aux personnes à mobilité réduite et aux modes actifs.

CHIFFRES-CLÉS

- 36 jours de concertation
- 926 contributions
- 2 rencontres voyageurs en gare
- 1 balade sur le site
- 1 réunion publique
- 36 435 dépliant / coupons-T distribués



Découvrez le bilan de la concertation complet, ses annexes et sa synthèse sur pole-lebourget-drancy.iledefrance-mobilites.fr



Balade urbaine du 11 février 2023 en gare du Bourget

Rappel sur le projet : le scénario retenu

Sur les deux scénarios d'implantation du parking relais présentés lors de la concertation, le 1^{er}, avec le parking au cœur du triangle ferroviaire, a recueilli la majorité des préférences. Rappel des principaux aménagements de ce scénario.



- La création d'un parking-relais (P+R) aérien de trois niveaux dans le triangle ferroviaire (le scénario 2 proposait le P+R sous le stade) ;
- La création de 1 170 places de parkings vélos de part et d'autre de la gare ;
- La création d'une nouvelle voie d'accès passant sous les voies ferrées (fret) pour tous les modes ;
- Le prolongement d'une nouvelle passerelle ferroviaire, mise en œuvre par la SNCF pour franchir les voies ferrées, et rejoindre la gare ;
- La mise en accessibilité d'un cheminement piéton depuis la rue de la Station à Drancy ;
- La relocalisation du terminus de la ligne de bus 146.

Les orientations d'Ile-de-France Mobilités pour la suite du projet

À la lumière des enseignements de la concertation, Ile-de-France Mobilités va poursuivre les études sur le projet retenu. Elle approfondira le scénario du Parking Relais au centre du triangle ferroviaire, avec des accès lisibles, sécurisés et équilibrés pour chaque mode de déplacement.

Dans le cadre des études de Schéma de principe, elle affinera notamment les cheminements pour les personnes à mobilité réduite, l'accessibilité au pôle-gare pour les vélos et la nouvelle voirie depuis Drancy afin de minimiser les conflits d'usage. Elle s'engage enfin à maintenir une concertation continue du public, associant l'ensemble des acteurs du territoire et les partenaires du projet dans la suite des études.



→ l'évolution des plans de circulation et des réseaux cyclables alentour. Elles permettront d'affiner les aménagements proposés lors de la concertation, l'accessibilité des parcours et les conditions de circulation. Les conditions du prolongement de la passerelle SNCF au dessus des voies ferrées seront aussi précisées au cours de ces études en étroite collaboration avec la SNCF (implantation, raccordement, forme, calendrier...).

Les études à venir

La mise en œuvre du projet va nécessiter des études préalables qui dureront environ un an. En concertation rapprochée avec l'ensemble des partenaires concernés, ces études porteront notamment sur :

→ l'approfondissement de la connaissance des lieux (mesures topographiques, sondages géotechniques et hydrogéologiques, analyse des réseaux souterrains existants) ;

Après les études, un Schéma de Principe

Les études donneront lieu à un schéma de principe (SDP), qui présentera les éléments confirmant la faisabilité du projet, formalisera le programme et les modalités de réalisation. Au terme de cette phase d'études, Île-de-France Mobilités présentera les évolutions du projet dans l'éventualité de la tenue d'une enquête d'utilité publique visant à assurer l'information et la participation du public et à recueillir son avis.

Viendra enfin la dernière grande phase d'études techniques du projet (avant-projet et projet) avant l'engagement des travaux.

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL



Études préalables (DOCP)



Concertation préalable



Études préalables et préliminaires

Schéma de principe, dossier d'enquête d'utilité publique du pôle-gare et concertation continue



Enquête d'utilité publique



Études détaillées

Études d'avant-projet et de projet



Travaux

2022

2023
23 janvier-27 février

1 an environ



Pendant ce temps-là en Île-de-France



La Région développe
le réseau VIF



750 km
d'itinéraires
cyclables grâce à
11 lignes dédiées



Plus de
100 réunions et
345 km d'itinéraires
validés en 2023



300 M€
investis par la Région
sur la phase 1



+100
collectivités territoriales
déjà associées

Pour vous informer

> **Abonnez-vous pour être notifié des actus sur :**
pole-lebourget-drancy.iledefrance-mobilites.fr

> **Une question ?** Contactez-nous sur :
contact@pole-lebourget-drancy.iledefrance-mobilites.fr

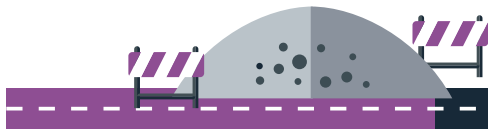


Scannez
ce QR-code

Le coût du projet

Estimé entre 52 et 62 M€ selon les conditions économiques de janvier 2023.

LES ÉTUDES POUR LES TRAVAUX PRÉPARATOIRES



ESTIMÉS À 1 M€

LA PHASE TRAVAUX

dont frais de maîtrise d'œuvre
et de maîtrise d'ouvrage



ESTIMÉE À 18 À 21 M€

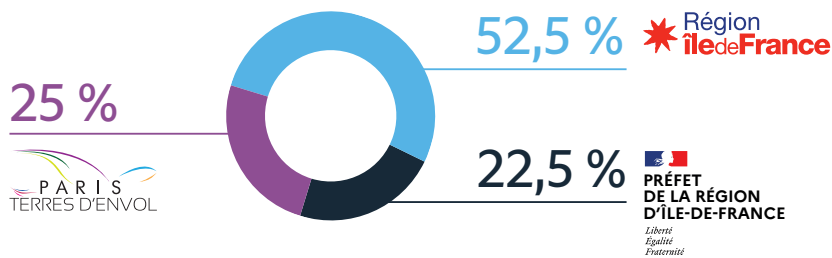
LA VOIRIE ET L'OUVRAGE-CADRE



ESTIMÉS À 33 À 40 M€

Les acteurs du projet

Les financeurs des études préliminaires



Le maître d'ouvrage



Les collectivités concernées



Les partenaires



www.pole-lebourget-drancy.iledefrance-mobilites.fr

Lettre éditée par Île-de-France Mobilités - Octobre 2023

Directeur de la publication : Laurent Probst - Directeur de la rédaction : Arnaud Crolais

Conception-réalisation : Sennse - Crédits photos : Cyril Badet